

	Mayet Jean-Louis : Né le 10-02-1869 à Tourc'h ; 1893, prêtre, professeur à Pont-Croix ; 1907, professeur à Saint-Vincent, Quimper ; 1919, professeur à Pont-Croix ; 1921, vicaire du chapitre (jusqu'en 1927) ; 1924, organiste de la cathédrale ; 1937, chanoine honoraire ; décédé le 16-12-1938. Etude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1938 p. 378-790.
--	--

Monsieur le chanoine Jean-Louis Mayet. — « Que la musique me facilite la route. Une dernière fois l'amie suprême m'initiera doucement aux imminents mystères et je glisserai sur ses ailes palpitantes vers cette lumière éternelle qui sans doute rayonne, elle aussi, comme un accord immuable et souverainement beau. » Jean d'udine.

Cette pensée chrétienne, si poétiquement exprimée par notre compatriote Jean d'Udine, alias Albert Cozanet, de Landivisiau, aurait pu être écrite par M, le chanoine Mayet, pour qui la musique fut la compagne fidèle d'une vie entièrement consacrée à la gloire de Dieu, à la diffusion du chant grégorien, à la restauration de la polyphonie classique, à l'accompagnement des mélodies grégoriennes et à l'apostolat de la bonne musique religieuse moderne, sans oublier son action admirablement féconde sur le terrain du folklore breton.

M. Mayet est né à Tourc'h. Il perdit son père de bonne heure. Pour élever son fils, la mère vint habiter Quimper où, à l'ombre de la cathédrale, elle a vécu, pendant toute sa vie, pour son fils, pendant les dernières années, avec son fils. Comme la mère de Charles Péguy, elle rempaillait des chaises. Comme l'illustre écrivain, M. Mayet a eu, dans sa jeunesse, le spectacle d'un travail « ennuyeux et facile fait avec une foi profonde et un ardent amour.

Enfant de chœur à la Cathédrale, il attira sur lui l'attention des vicaires qui lui donnèrent des leçons de latin et le firent entrer en Cinquième, au Petit Séminaire de Pont- Croix, en 1882. Pendant qu'il parcourait le cycle des études secondaires, se développa chez lui le goût de la musique, grâce aux leçons de M. Manière, dont le souvenir est fidèlement gardé par ceux qui furent ses élèves.

En entrant au Grand Séminaire, M. Mayet était déjà un bon exécutant. A partir de ce moment, il va travailler lui-même à son propre développement, en attendant son incorporation au 118^e d'Infanterie, à Quimper. Bien qu'il n'eût qu'une année de service à faire, il put néanmoins entrer dans la musique du régiment, grâce au chef, M. Mauras, dont il avait fait la connaissance quelque temps auparavant. Ce fut sous la direction de cet excellent musicien que M. Mayet poursuivit ses études d'harmonie et de contrepoint, pour suivre ensuite par correspondance les leçons plus savantes de M. Mariotte, le célèbre auteur de *Salomé* et de *Gargantua*. L'élève se montra digne de ses maîtres. Les harmonisations sorties de sa main, les œuvres conçues par son cerveau témoignent de la sûreté de sa science et de l'impeccabilité de ses réalisations.

Au sortir du Grand Séminaire, M. Mayet était apte à enseigner la musique. M. Manière étant venu à manquer, il était naturellement désigné pour occuper sa place, et c'est ainsi, qu'en 1892, il devint, encore diacre, professeur de musique et de chant grégorien au Petit Séminaire de Pont-Croix.

Il y appliqua les principes exposés dans les « Mélodies grégoriennes, d'après la Tradition par le Rév. Père Dom Joseph Pothier, moine bénédictin de l'abbaye de Solesmes, de la Congrégation de France », et obtint d'excellents résultats par sa pédagogie. La renommée de ses « petits chantres » en particulier s'est étendue au-delà des limites de notre diocèse. En même temps qu'au chant liturgique, ses efforts s'étendaient à la polyphonie classique et, tant par les exécutions soigneusement préparées qu'il donnait au Petit Séminaire que par l'influence qu'il exerça sur ses élèves, il fit de cette modeste ville de province un centre d'interprétation et de diffusion des maîtres palestiniens et de la bonne musique moderne.

En passant, rappelons les arrangements si judicieux des œuvres des grands maîtres pour la musique militaire ; l'adaptation pour le théâtre du Petit Séminaire du Voyage en Chine, l'exécution intégrale de Joseph, de Méhul, qu'il fit représenter en collaboration avec le professeur de rhétorique.

Il n'est pas téméraire d'affirmer que, si le diocèse de Quimper a marché à la tête des diocèses de France pour la musique d'Eglise, telle qu'elle a été entreprise par les Chanteurs de Saint-Gervais, c'est à M. Mayet qu'on le doit.

Zn quittant le Petit Séminaire, M. Mayet revint à Quimper, comme vicaire du Chapitre et organiste de la Cathédrale. Nous n'insisterons pas sur les qualités de l'organiste. Nous voulons seulement faire remarquer que jamais il ne s'est écarté, dans le choix de ses morceaux, des règles tracées par le « Motu proprio » de Pie X. Ennemi de la pure virtuosité, il n'accordait aux cérémonies liturgiques que de la musique empreinte de « gravité, de bonté et d'universalité », demandée par le Saint-Père

C'est le moment, croyons-nous, de parler de sa piété, de sa régularité, de sa bonté. La piété du prêtre n'a-t-elle pas pour marque extérieure la régularité ?

M. Mayet a toujours eu le lever matinal. Elève au Petit Séminaire, au Grand Séminaire, il était à la Cathédrale tous les matins à 5 heures et demi, pendant le temps des vacances, et répondait la première messe. Professeur, il était à l'autel à 5 heures un quart, ayant préparé par une sérieuse oraison la célébration de la sainte messe. Vicaire du Chapitre, ayant souvent l'occasion de dire la messe conventuelle, il ne changeait rien à ses habitudes de régularité, se levait à la même heure, et travaillait en attendant le moment de se rendre à la Cathédrale.

Que dire de sa bonté ? Elle n'éclatait pas dans les marques extérieures d'amitié, malgré son sourire, devenu à tous si familier. Elle était dans les actes. Où est le prêtre, chargé du chant dans la plus petite paroisse du diocèse, qui ne se soit adressé à lui pour un air à composer, une mélodie à harmoniser, et, plus souvent peut-être, une harmonisation à corriger ? Où est la communauté religieuse qui n'ait eu, un jour ou l'autre, recours à ses bons offices ? Si telle ou telle congrégation est aujourd'hui riche en accompagnateurs et accompagnatrices, c'est que la main de M. Mayet s'est exercée là. La plupart du temps, il ne réclamait rien en retour de son travail ; et il fallait s'ingénier pour trouver un moyen de lui témoigner de la reconnaissance.

M. Mayet fut un grand voyageur. Même devant la menace d'une mort subite, il ne craignait pas de prendre le train ou l'autocar, sans se préoccuper des suites de son imprudence. Depuis trois ans, son activité physique s'était ralentie ; son petit pas rapide s'était alourdi et on le voyait s'acheminer péniblement vers le Grand Séminaire ou l'Hôpital, deux établissements, où il a distribué jusqu'à sa mort les richesses de son enseignement. Et il est tombé, cela devait arriver en allant rendre un service : arranger un harmonium à Penhars.

Reste-t-il une petite place pour parler du folklore breton ? On ne peut cependant taire les œuvres musicales publiées à l'occasion des *Bleun-Brug*, dont il dirigeait l'impression, des nombreuses

mélodies bretonnes qu'il a composées ou harmonisées. Peut-être pourra-t-on, quelque jour, recueillir et publier toutes ses œuvres. C'est le vœu d'un grand nombre.

M. Mayet, grâce à la T. S. F., pouvait parler avec compétence de toutes les œuvres importantes de la musique. Jamais, il ne se permettait la moindre infraction aux règles qui doivent présider au choix des morceaux donnés à la Radio.

Le jour de sa mort, le 9 décembre, l'orchestre national donnait, entre autres chefs-d'œuvre, la cantate n° 57 de Jean-Sébastien Bach : Heureux est l'homme. C'est un dialogue entre l'âme et Jésus. On lira avec émotion les derniers élans de ce poème :

L'AME :

Enfin, je termine ma frêle existence

Et joyeusement pour toi je l'abandonne.

Mon âme ravie près de toi s'envole,

Je meurs avec joie, c'est mon seul désir,

Sauveur adorable, je meurs avec joie

Emporte mon âme là-haut dans le ciel.

Par les quatre voix du chœur Jésus répond :

Ame choisie, redresse-toi, par ta croyance

Que je reste à jamais ton ami sur et fidèle.

Je t'affranchis de ton corps martyrisé

Et dans mon ciel je t'appelle.

M. Mayet devait être à l'écoute, ce soir-là.

M. Mayet est mort le vendredi 9 décembre, vers midi. Ses obsèques furent solennellement célébrées le samedi 10 décembre, à 16 heures. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Joncour, vicaire général. On remarquait, dans la nombreuse assistance : MM. Messenger et Louvière, vicaires généraux ; M. le Doyen et les Membres du Chapitre; le clergé de Quimper au complet ; les professeurs du Grand Séminaire avec une délégation de Séminaristes, et une foule de prêtres accourus de tous les coins du diocèse. On estime à 150 le nombre des ecclésiastiques présents à la cérémonie religieuse à l'église.

Toutes les classes de la société quimpéroise étaient aussi largement représentées. Les religieuses, avec la variété de leurs costumes, étaient venues nombreuses donner au bon M. Mayet le témoignage de leur sympathie et le secours de leurs ferventes prières.

Après le chant du Nocturne, présidé par M. Joncour, l'absoute fut donnée par Mgr Cogneau, condisciple, compatriote et ami du défunt.

Le grand orgue de la Cathédrale ne pouvait demeurer muet, en cette circonstance. M. Thomas, l'éminent musicien, vint s'asseoir au pupitre, joua une entrée de sa composition sur le thème breton des « Commandements de Dieu », développé en forme de prélude, dans un style majestueux, et une sortie, également composée pour cette occasion, sous forme d'un premier mouvement de sonate, sur deux thèmes : a) Le Paradis, b) Au pied de la Croix.

La conduite au cimetière fut présidée par M. le chanoine Messenger. L'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Joseph, dans la tombe où reposait déjà le corps de Mme Mayet. M. Mayet est mort dans la soixante-dixième année de son âge. En descendant du cimetière, quelques-uns de ses amis s'entretenaient ensemble du prêtre bon et pieux qui venait de les quitter. Ils rappelaient le dernier chœur de La Passion selon Saint-Jean, de Jean-Sébastien Bach, que le défunt avait si souvent fait entendre à la Cathédrale pour les obsèques des confrères disparus. C'est une mélodie sublime qu'on ne se lasse jamais d'entendre, appliquée à ces paroles : « Repose en paix... Un jour le dur tombeau se brisera. Mon corps vêtu de gloire vers mon Dieu s'élancera pour vivre près de lui... »

Oui, cher Confrère, repose en paix...

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 16/12/1938 p. 786-790.

